



**LA FERTE BERNARD. 31 JANVIER 2015  
MAISON DES SPORTS (Salle Maurice Loiseau)**

**PV DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR.**

Membres présents : Edmonde VILAIN, Jacques GOUPIL, Olivier AFFILE, Michel BOTTE, René CATHELIN, Marcel DETHOREY, Jean Pierre DUBOIS, Michel DUPUIS, Patrice FASQUEL, Jean Michel GRIGNON, Daniel LAPIERRE, Frédéric LINARD, Jean Pierre MISSERI, Denis PERIGOIS, Jean Claude POINSIGNON, Jean Luc QUERNEC, Christian ROGEAUX, Thierry THEAUDIN, Fernand DE CASTRO, Jean Pierre GAILLAC, Daniel DEPALLE.

Membres excusés : Patrick SOLBES, Michel POLYDOR (Président par intérim du GN CARLA)

Assiste : Jean Claude BARRERE (GN Truite)

Le Président propose de commencer les travaux par le point sur le calendrier.

**Intervention de Jean Claude POINSIGNON (Calendrier 2015)**

**Championnats pêche mixte** : peu d'évolution pour les 3<sup>ème</sup> divisions (18 et 19 juillet) et il manque les B, C, D, E. Il devrait y avoir des informations à la réunion des Présidents de CR.

Pour les 2<sup>ème</sup> (28, 29 et 30 août)

ABC : un seul dossier pour CAJARE (46) , rivière Lot. Des informations sur ce parcours seront demandées à Bernard HUMBERT.

DEF : SAINT QUENTIN (02) bief du quai Gaillant. Dossier fourni.

GHI : MONTCEAU LES MINES (71) lac du Plessis. Dossier fourni.

Pour la 1<sup>ère</sup> division : 25, 26 et 27 septembre à CAZAUBON (32) Dossier reçu hier soir.

**Championnats pêche au moulinet** : pour les 3<sup>ème</sup> divisions (6 et 7 juin) il ne manque que la D.

Pour la G à EGUZON, changement de dates, ce sera les 12 et 13 avril .

Pour les 2<sup>ème</sup> divisions (26, 27 et 28 juin)

ABC : pas de candidature.

DEF : pas de candidature.

GHI : FELLETIN, seule option avec dossier fourni donc attribution.

Pour la 1<sup>ère</sup> division : 14, 15 et 16 août à AVAILLES LIMOUZINE. Pas d'autre candidature et en 3 fois 12 il ne devrait pas y avoir de problème.

Il est très difficile d'avoir des informations pour les 3<sup>ème</sup> divisions. On ne demande pas un programme complet mais un simple dossier avec les principales informations sur le parcours proposé (charte des championnats)

**Championnat des jeunes** : pour les 2<sup>ème</sup> divisions (4 et 5 juillet) il ne manque que la O normalement organisée par l'Alsace mais il n'y a aucune nouvelle.

Pour la M : décision en AG du CR Bourgogne.

La N sera organisée à LUISANT (28) en étang.

Pour la 1<sup>ère</sup> division , 25 et 26 juillet à NIORT et MARAIS POITEVIN : les U 23 à IRLEAU, les U14 sur le parcours compétition et les U18 sur le secteur des platanes.

**Féminines** : 4, 5 et 6 septembre à MONTREUIL BELLAY (49) sur le Thouet.

**Vétérans** : attention, les dates des 3<sup>ème</sup> divisions sont variables.

A : 19 et 20 mai à VIEILLEVIGNE, lac des Vallées.

B : Aquitaine, aucun renseignement pour l'instant.

C : 16 et 17 mai à BEAUMONT DE LOMAGNE (82)

D : 23 et 24 mai à BREBOTTE (90)

E : 23 et 24 mai dans le 94, lieu non déterminé.

F : 25 et 26 avril à SOISSONS (02)

G : 8 et 9 juin à CHEMILLE SUR INDROIS (37)

H : date et lieu seront définis à l'AG du CD Bourgogne.

I : organisation du CR Rhône Alpes. En attente des précisions.

Pour les 2<sup>ème</sup> divisions (10, 11 et 12 juillet)

ABC : LE LUDE (72) le Loir.

DEF : NOYON (60) canal.

GHI : DOUY (28) étang. Pour 2016 option à DAMPIERRE EN BURLY.

1<sup>ère</sup> division : 31 juillet, 1<sup>er</sup> et 2 août à BESSAIS LE FROMENTAL , lac de Goules (18)

Coupe de France : 20 et 21 juin à MERVILLE (59) les V1 et V2 sur la Lys et les V3 en étang ou canal.

### **Corpos :**

2<sup>ème</sup> division : les 27 et 28 juin à BREBOTTE/FROIDEFONTAINE (90) , canal du Rhône au Rhin.

1<sup>ère</sup> division : 25 et 26 juillet à MONTREUX VIEUX (68), canal du Rhône au Rhin.

Coupe de France et Clubs : 5 et 6 septembre à SAINT QUENTIN (02) Pour 2016, option CD 35 (nouveaux parcours)

### **Handicapés :**

2<sup>ème</sup> division : 23 et 24 juillet à BOUSSY SAINT ANTOINE (91)

1<sup>ère</sup> division : 29 et 30 août LES ANCIZES (63) étang. Pour 2016, option CONDE SUR ESCAUT (59)

### **Plombée :**

2<sup>ème</sup> division les 8, 9 et 10 mai.

R : THEHILLAC (56) la Vilaine.

S : COMPIEGNE (60)

T : VILLEREST (42) Barrage.

U : candidature du CR Aquitaine. Toujours pas de dossier malgré plusieurs relances, un changement de date est également demandé. Candidature du CD 16 sans dossier (cette 2<sup>ème</sup> division s'est déroulée en 2014 dans le CR Poitou Charente) Reste une option du CD 87 avec dossier complet au LAC DE SAINT PARDOUX.

Accord pour SAINT PARDOUX. Pour 2016, option du CR Aquitaine (en espérant un dossier de candidature) et pour 2017, option CD 16.

V : SAINT GEORGES SUR EURE (28)

1<sup>ère</sup> division : 11, 12 et 13 septembre à ISTRES (13) Etang des Oliviers.

Coupe de France en individuel : 22 et 23 août à BOUCHEMAINE. Denis PERIGOIS précise que 200 places sont disponibles plus, éventuellement, une quarantaine de places disponibles.

Championnat de France par équipes : 30 et 31 mai : il n'y a toujours pas de candidature. Le président sollicite Thierry THEAUDIN pour une éventuelle organisation de l'épreuve à RIEUX. Thierry estime qu'une organisation deux années de suite sur le même parcours n'est pas souhaitable et de plus il ne disposera pas d'assez de bénévoles.

La question sera posée à la réunion des présidents de CR et à l'AG mais trouver un parcours pour une cinquantaine d'équipes ne sera pas facile.

En fonction des renseignements qui seront donnés en réunion des présidents de CR, Jean Claude complètera le calendrier pour présentation à l'AG.

## **Intervention de Jean Luc QUERNEC (grandes épreuves en individuel et par équipes)**

**Championnat de France des Clubs** : MARENNES ayant retiré sa candidature (peu de poissons à cette époque) ce sera SAINT QUENTIN (02) les 13 et 14 juin. Pour 2016, option TOUL/GONDREVILLE (54) dossier complet.

**Championnat de France des CD / Coupe de France (ex GN)** Il faut prendre une décision car, si le principe de la Coupe de France en 2 manches de 4 heures a été très bien admis, la suppression du championnat de France des CD est contestée par quelques Comités très attachés à l'épreuve (une dizaine)

Pour la Coupe, on reste sur le principe des 2 manches les 19 et 20 septembre à SAINT FLORENTIN (89) en canal. Pour 2016, option à GRAVELINES (59)

Pour les CD : soumettre à l'AG la suppression ou non du championnat. Si on s'aperçoit qu'une demande du maintien de l'épreuve est réelle, il faudra envisager une nouvelle formule : 2 manches de 4 heures par exemple ou une autre formule rendant plus attrayant le championnat.

**Coupe de France Carpe** : la finale se déroulera en 3 manches les 16, 17 et 18 octobre à SAINT GEORGES SUR EURE (28) 2 plans d'eau.

Pour les qualificatifs, les 2 et 3 mai.

A : ORGERES et LIEURON (35)

B : BRUCH (47)

C : PLAISANCE DU TOUCH (31)

D : SOCOURT (88)

E : SAINT HELLIER (76)

F : pas de candidature.

G : DOUY (28)

H : REGION MORVAN

I : pas de candidature.

### **Intervention d'Edmonde VILAIN (Présentation résumée du Compte de résultat)**

Pour 2014 nous avons un excédent de 16021 € (23019 en 2013)

Total des produits : 462302 € pour un total de charges de 446281 €

Les principaux postes produits :

- Les licences : 319394 €.
- Les subventions : 101232 €
- Les autres produits : 41676 €

Des précisions sont apportées pour les différents postes : pour les licences + 2,53 %. Par contre, l'évolution négative pour les 3 catégories de jeunes est inquiétante. Diminution également chez les corpos (- 4%) et le GN Truite (- 11%) Evolution positive pour le GN carpe (+ 5%) et surtout le GN CARLA (+ 33%)

Pour les subventions : Ministère de la jeunesse et des Sports : 31500 € (35100 en 2013) Pour 2015, ce montant sera maintenu grâce à notre vote favorable pour le rapprochement des Fédérations.

Les subventions des sponsors et partenaires s'élèvent à 40600 € (45000 en 2013)

Pour ce poste, le président apporte une précision : au 2<sup>ème</sup> semestre, un sponsor a supprimé une ligne produit. La régularisation 2013 a été faite mais il reste un arriéré de 6600 € sur 2014. Si la mise à jour n'est pas réalisée à la fin du mois de février, aucun pêcheur ne devra pratiquer avec le matériel de la marque sur les épreuves internationales, voir sur les championnats nationaux. Il est demandé aux capitaines de prévenir les pêcheurs concernés. Seules les couleurs des marques à jour seront représentées. Jean Pierre MISSERI indique que le nécessaire a été fait chez les seniors.

La subvention de la FNPF est en évolution à 25000 € plus 3000 € attribués au GN truite pour l'organisation du Championnat du Monde (20000 en 2013) Cette subvention sera portée à 35000 en 2015.

Les autres produits regroupent les publicités du bulletin, les engagements pour les grandes épreuves, la vente de matériel publicitaire, les produits financiers.

Une présentation complète sera faite à l'AG.

Pour les charges :

- Les déplacements internationaux pour 148135,70 €
- Les déplacements nationaux : 20659,53 €
- Les dotations des épreuves : 29205,89 €
- Les dotations aux structures : 136031 €
- Communication : 24426,05 €
- Fonctionnement : 85131,83 € (frais du Comité Directeur pour 53480 € , 74508 € en 2013)
- Amortissements : 2691 €

Quelques précisions : pour les déplacements internationaux, légère diminution de 1752 € par rapport à 2013.

La majorité des équipes respecte les budgets attribués mais il reste cependant des dépassements trop importants dans certaines catégories. Ces dépassements sont inadmissibles.

Les déplacements nationaux (actions jeunes pour 16909 € et actions handicapés pour 3750 €) sont stables. Les dotations aux structures, dotations des épreuves varient très peu.

Tout comme pour les produits, le détail complet des charges sera présenté à l'AG.

Avant de passer la parole à Denis PERIGOIS, Edmonde précise que les actifs de la FFPSC au 31/12/2014 s'élèvent à 363942,75 €. Le budget prévisionnel sera présenté en AG, tous les éléments n'étant pas finalisés.

### **Intervention de Denis PERIGOIS (Budget 2015 pour les équipes nationales)**

Les déplacements pratiquement finalisés sont présentés.

**Seniors** : Slovénie à Radece. Hôtel habituel, les prix ont été négociés à 4697 €. Jean pierre MISSERI fournira les éléments complémentaires.

**Feeder** : Pays Bas à Westdorpe. Beaucoup de difficulté car l'arrivée prévue de l'équipe tombe en même temps que le départ du Tour de France. Les prix ont flambé (de l'ordre de + 20%) Un gîte pour 16 personnes a été trouvé à 35 km des parcours mais à un prix très compétitif : 1900 € + 200 € de caution. Daniel DEPALLE a fourni le budget prévisionnel s'élevant à 11500 €

**Vétérans** : Portugal à Cabéçao. Les prix au Portugal ont évolué. En attente des précisions de Patrick SOLBES on peut partir sur une base de 4200 € pour l'hôtel. Pour cette équipe, il conviendra de prendre les dispositions pour éviter une nouvelle dérive du budget en respectant le principe de participation aux frais pour les épouses de pêcheurs et veiller à la limitation du nombre de véhicules. Il faudra s'aligner sur le même budget que les handicapés à 13000 €.

Daniel LAPIERRE confirme qu'il ne souhaite plus être le délégué de la FFPSC pour cette équipe.

**Handicapés** : Portugal à Cabéçao. Contrainte pour le pêcheur en fauteuil et l'accès pour 2 pêcheurs fortement handicapés. Un hôtel avec une chambre spécifique avec accès pour fauteuil et ascenseur a été trouvé pour 4200/4400 €. Ollivier Affilé pense que ces prix peuvent être encore négociés. Il faudra également prévoir une étape intermédiaire. Prévisionnel de 13000 €

**Jeunes** : Serbie à Smédérévo. 2 solutions : déplacement camions ou avion/camion. Pour l'hébergement un hôtel pour les U14 et U18 a été trouvé à 2700 € pour les 2 équipes. La solution mixte est retenue et Il faudra tabler sur 12000 €/équipe.

Pour les U23, problème récurrent de dépassement du budget et la demande du capitaine ne permet pas d'envisager une amélioration. Denis ne veut pas se prononcer sur le budget de cette équipe.

Discussion animée sur la gestion de cette équipe. Jean Michel GRIGNON insiste sur le fait qu'on ne peut continuer à admettre ces dépassements répétitifs. Ollivier AFFILE estime que la cible budgétaire de l'équipe doit être identique aux deux autres équipes.

Finalement le budget prévisionnel pour les U14 et U18 sera de 12000 € + 2000 € pour le stage. Pour les U23, compte tenu qu'il n'y a pas de stage et que l'équipe part plus tôt, le budget sera également de 14000 €

**Reste la Biélorussie** : ce pays est en crise avec une très forte inflation et certaines charges sont incompressibles. Pour l'hôtel il faudra compter entre 4000/4500 €. Pour les visas ce sera de l'ordre de 800/1000 € et pour l'avion, il faut prévoir environ 3600 € pour l'équipe. En dessous de 14000 € ce sera difficile

**Truite aux appâts naturels** : Bulgarie. Le Président propose 7000 € et demande à Denis d'étudier le déplacement pour cette équipe.

**Clubs** : Slovaquie à Zilina, budget forfaitaire de 6500 €.

Le Président remercie Denis pour ce travail important et regrette que Daniel LAPIERRE ait pris la décision de ne plus accompagner les vétérans. Il faut un délégué de la FFPSC avec l'équipe. Daniel DEPALLE assurera la délégation pour les équipes handicapés et vétérans. Pour l'intendance de l'équipe vétérans, Alain DANCOT assurera ce travail. Il sera demandé à Patrick SOLBES d'apporter toutes les précisions sur la composition de la délégation et de donner le rôle de chacun.

#### **Intervention de Christian ROGEAUX (Commission médicale)**

Il est important de continuer les actions de communication sur le site et le bulletin officiel avec une information accrue sur tous les points qui peuvent assurer la SECURITE et la SANTE de nos licenciés.

Des actions de prévention et de formation peuvent être mises en place en liaison avec les organisateurs de championnats nationaux par exemple.

Plusieurs actions ont été menées en 2014 avec le GN carpe à la grande satisfaction des pêcheurs et organisateurs.

Il sera également important d'assurer le relai des informations et directives du Ministère, d'inciter les CD/CR/Groupements à acquérir un défibrillateur, de faire un recensement des structures en possédant un .

La nécessité de former nos responsables à l'utilisation d'un défibrillateur (DAE) est primordiale. Sur simple demande des sessions de formation sur place pourront être organisées pour vos CR et CD, les frais étant pris sur le budget de la Commission médicale (2500 €)

La FFPSC ainsi que le GN CARPE pourront mettre à la disposition des organisateurs un DAE.

Un complément essentiel sur le dopage sera également nécessaire en particulier sur l'AUT. Les informations sur les démarches à effectuer ont été faites auprès des capitaines de nos équipes nationales.

#### **Intervention de Jacques GOUPIL (le point sur le rapprochement des 3 Fédérations)**

Comme on pouvait s'y attendre la Fédération Mer a voté contre. En réalité c'est surtout le Président de cette Fédération qui a exploité la possibilité d'obtenir un nombre de pouvoirs illimité. En recueillant un maximum de ces pouvoirs, il a pu voter à son idée.

Pour avoir eu l'occasion de discuter avec des pêcheurs en mer, Jacques pense, qu'en réalité, la majorité des licenciés pêche en mer n'est pas opposée au rapprochement des Fédérations.

Le Ministère des Sports enquête sur la légalité de la tenue de l'AG de la Fédération Mer et il faut également savoir que si un tiers des clubs conteste la décision prise, celle-ci peut être remise en cause.

Autre précision : Louis MORVAN, secrétaire de la Fédération Mer, qui avait été mandaté par le Comité Directeur pour conduire les négociations et qui avait également rédigé le projet de statuts se trouve actuellement dans une situation peu confortable.

Si le projet de Fédération unique est maintenu, Louis MORVAN s'est engagé à ce que la Mer soit présente avec des membres du Comité Directeur actuel et il est tout à fait partant pour contribuer à la mise en place de la nouvelle structure.

Face à cette situation le Ministère a réagi. Les 2 Fédérations ayant voté le principe de la structure unique n'auront pas de baisse de subvention pour 2015, par contre, pour la Fédération Mer, il y aura suppression.

Pour ce qui est de la délégation sportive ministérielle, celle-ci est donnée pour la durée de l'Olympiade et il y a peu de chance qu'elle soit supprimée mais en 2017 cette délégation ne sera reconduite que pour la Fédération unique.

Le Comité Directeur de la FFPSC souhaite la poursuite des démarches pour la mise en place de la Fédération Française des Pêches Sportives avec, pourquoi pas, des représentants de la pêche en mer.

#### **Intervention de Jean Claude POINSIGNON (Etude des vœux)**

Vœux CR PACA :

##### **1- *Que le championnat de France 1<sup>ère</sup> division féminines se déroule dans les mêmes conditions que les autres championnats nationaux à savoir : 3 manches de 4 heures sur 3 jours.***

Il faut rappeler la décision du Comité Directeur du 29 novembre à Niort : le championnat se déroulera en 3 manches de 4 heures sur 3 jours, c'est une demande des filles.

Suite à cette décision il y a eu quelques contestations (3 ou 4 filles)

Ce vœu sera soumis au vote de l'AG

##### **2- *Que soit revu le déroulement des championnats départementaux et régionaux, à savoir : 2 manches de 4 heures sur 2 jours.***

Les CD et CR déterminent en AG la durée et le nombre de manches.

Vœux du CR CHAMPAGNE ARDENNE :

**1- Sur les parcours délicats demander que les entraînements soient arrêtés la veille des championnats pour permettre l'installation de la logistique.**

Prévu au règlement des championnats. Les parcours doivent être libérés la veille à 14 heures.

**2- Prévoir des championnats uniquement à la grande canne. Regrouper les championnats moulinets toutes techniques (anglaise, bolognaise, feeder) pour alléger les calendriers.**

Contraire au règlement.

**3- En cas d'incident de navigation lors d'un championnat (bateau en panne lors du passage dans un secteur et**

Problème à régler par l'organisation.

Vœux du CR PICARDIE :

**1- CD 80. Qu'un accusé de réception soit envoyé au CR par la FFPSC lors de l'envoi d'un palmarès. A charge pour ceux-ci de les ventiler aux CD.**

Réponse du Président : réception sous différentes formes, courrier, mail mais surtout HORS DELAI.

Plus de 150 palmarès sont reçus et il est matériellement difficile d'envoyer un AR à tout le monde.

**2- CD 60. Qu'il y ait un nombre de restants au Championnat de France de pêche à la plombée par équipe équivalent en proportion au Championnat de France des Clubs.**

Sans objet.

**3- CD 60. Etaler les championnats départementaux vers les nationaux sur 3 ans.**

Année 1 : départementaux.

Année 2 : régionaux – D3.

Année 3 : D2 – D1.

Ce sujet sera étudié par la Commission Technique.

VOEUX DU CR BOURGOGNE :

**1- Que la date des 3<sup>ème</sup> divisions vétérans soit fixée à l'avance comme toutes les autres 3<sup>ème</sup> divisions afin de pouvoir organiser le calendrier régional suffisamment à l'avance.**

Accord. Une date sera fixée avec dérogation possible.

**2- Que le championnat féminin se déroule en 3 manches de 4 heures sur 3 jours.**

Déjà traité.

VŒU DU CR CENTRE :

**Que les championnats nationaux de 2<sup>ème</sup> division (mixte, moulinet) se déroulent en 3 manches de 3 heures sur 2 jours. Ce vœu est soutenu par les CD 36, 37 et 41. Les CD 18 et 28 ont voté contre. Le CD 45 était absent.**

Pas de changement jusqu'à la fin du mandat.

**Questions diverses.**

**Le Président :** pour la pêche au moulinet, la suppression de la distance minimum de 15 mètres adoptée par les commissions technique et règlement à Niort a soulevé de nombreuses contestations.

Pour les championnats spécifiques au moulinet, il est demandé que cette distance mimi soit maintenue.

Mise au vote de l'AG.

Deuxième point sujet à contestations : le maintien dans les divisions des seuls pêcheurs, capitaines, capitaines adjoints et délégués retenus par la FFPSC pour disputer ou encadrer une sélection nationale.

Les coachs n'étant pas concernés, les réactions ont été nombreuses.

Jacques propose de revenir sur cette décision et d'accorder le maintien pour tous. Il est demandé que les compositions des équipes (pêcheurs, staffs) soient connues obligatoirement en début d'année. Le secrétaire sera chargé d'établir le récapitulatif de la composition de toutes les équipes. Le positionnement de chacun dans les différentes divisions devra également être mentionné.

VALIDE PAR LE COMITE DIRECTEUR. Modification à apporter sur le règlement.

**Jean Michel GRIGNON** : une réponse pour René concernant le fascicule Règlement : heureusement que celui-ci n'a pas été imprimé avec toutes les modifications que nous avons apportées. De plus il faut rechercher les partenaires de façon à ce que le bulletin règlement soit entièrement financé.

**Jean Pierre MISSERI** : pour les subventions attribuées aux écoles de pêche, le secrétaire transmet à tous les CD et CR une info pour les demandes. Pas ou peu de réponses, nouvelle relance et les réponses se font toujours attendre. Une demande est même arrivée hier.

Un rappel sera fait à l'AG.

**Daniel DEPALLE** : le Président du CR Auvergne nous sollicite pour l'attribution exceptionnelle d'une plaquette FFPSC à Gisèle MURAT pour plus de 25 ans au service du CD 03 et du CR Auvergne. Gisèle est actuellement très diminuée physiquement et ce geste serait d'un grand réconfort moral. Accord du Comité Directeur.

**Jacques** : humainement ça ne me gêne pas mais il y a sans doute dans tous nos CD et CR beaucoup de personnes méritantes dans nos structures et il serait bien que les présidents de CD et CR nous informent sur les personnes à récompenser.

**Le Président** : pour remplacer Daniel DEPALLE au sein de la Commission de discipline, il faut désigner un remplaçant au sein du Comité Directeur. Je vous propose Daniel LAPIERRE qui pourrait également assurer la Présidence de la Commission.

Validation du Comité Directeur.

Pour le poste à pourvoir de Vérificateur aux comptes, nous avons 3 candidats, donc élection à organiser pour l'AG.

Dernier point : lors de la réunion du Comité Directeur de Niort il avait été évoqué le problème de suivi des adresses du fichier que Jean Pierre DUBOIS devait effectuer.

Jean Pierre a énormément travaillé sur ce sujet et rencontre de nombreuses difficultés en particulier au niveau des retours des bulletin des groupements. Nous faisons confiance à Jean Pierre pour mener à bien ce gros travail.

Il faudra également penser à compléter certains postes qui étaient occupés par notre ami Jacky au sein des commissions. Patrice FASQUEL rejoint la commission Grandes Epreuves.

L'ordre du jour étant épuisé , le Président remercie le Comité Direccteur pour le travail réalisé.

Pour le Comité Directeur  
Le secrétaire général  
Daniel DEPALLE